



© J. Géraud - CC BY

1 ÉCONOMIE ATTRACTIVE ET DURABLE, INNOVANTE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS

Agriculture

- ▶ Concours des vins : 1 Grand prix/or, 2 or, 1 argent
- ▶ Participation à la manifestation De Ferme en Ferme : Le Ranch aux escargots et la Ferme Lafon de Lacan

Développement touristique

- ▶ 1 borne d'information numérique extérieure 24h/24 : 23 000 pages vues
- ▶ 1 labellisé Vignobles & Découvertes

2 CADRE DE VIE DE QUALITÉ HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ

Aménagement, droit des sols, habitat, urbanisme

- ▶ Habitat : lancement de la construction de la résidence Marsanne : 15 logements sociaux, 1^{ère} pierre en juillet ; 7 logements réhabilités dans le cadre du PIG Rénovissime : montant total des travaux 92 917 €, aides de la communauté de communes : 6 818 €
- ▶ ADS-Urbanisme : 58 dossiers instruits, sous convention partielle avec le service (9 729 €) ; 10 permanences en commune (900 €) ; service mutualisé : suivi PLU

Environnement

- ▶ Natura 2000 : inventaire quasi exhaustif du bruant ortolan par La

Salsepareille pour le compte de la communauté de communes, dans les garrigues au printemps, 7 380 €

- ▶ Environnement : commune impliquée dans le plan de gestion interterritorial des collines de la Moure
- ▶ Activités de pleine nature : PR Bélarga, de Rouvièges à Dardaillon

Eau et déchets

▶ Assainissement en gestion directe par la communauté de communes (régie intercommunale) et eau en régie par le Syndicat mixte des eaux de la vallée de l'Hérault

- ▶ Eau et assainissement : 2 % des interventions pour l'assainissement du territoire ; 3 % des interventions de travaux sur le territoire ; station d'épuration : production de 14 tonnes de boues par an
- ▶ Déchets ménagers : matériel de tri pour 5 événements festifs, scolaires ou associatifs

3 SERVICES DE LA VIE QUOTIDIENNE POUR TOUS

Petite enfance

- ▶ 13 animations du Relais assistant(e)s maternel(le)s réunissant 67 enfants et 22 professionnel(le)s

Jeunesse

- ▶ Un accueil de loisirs sans hébergement ados

- ▶ Un ALSH enfants
- ▶ Rencontre des jeunes autour de leurs projets le 9 novembre

Numérique

- ▶ 1 hotspot wifi

4 CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DE VALEURS HUMANISTES

Lecture publique

- ▶ Remplacement des ordinateurs publics et professionnels de la médiathèque et acquisition de matériel en vue d'actions de médiation sur tablettes, consoles, pc portables
- ▶ 5 musi-spectacles (2 022 €)
- ▶ 1 atelier numérique
- ▶ 1 événement en médiathèque autour de la révolution électrique (298 €)
- ▶ 1 événement à l'occasion du festival Mots Parleurs (702 €)

École de musique intercommunale

- ▶ Antenne de l'école de musique intercommunale
- ▶ 18 élèves de la commune, soit un coût de 8 505 €
- ▶ La Sympargoire et l'Harmonie des 2 rives, salle Max Pau



RÉSIDENCE SOCIALE MARSANNE

- ▶ Construction de la résidence sociale Marsanne par FDI Groupe/Habitat avec le partenariat de l'EPF Occitanie, le soutien de la communauté de communes (160 000 €), de la commune et des partenaires institutionnels
- ▶ Pose de la première pierre le 18 juillet 2019
- ▶ Double opération de réhabilitation/aménagement et de construction neuve.
- ▶ Nouveau programme divisé en 2 entités : une de 9 logements construits au sein d'une habitation existante réhabilitée, l'autre de 6 nouveaux logements suite à la démolition d'une ancienne bâtisse, soit 15 logements sociaux

- ▶ Montant de l'attribution de compensation versé à la commune en 2019 (mutualisation déduite) : **37 088,14 €**
- ▶ Montant du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales versé à la commune : **26 199 €**

▶ Saint-Pargoire a adhéré aux services mutualisés informatique, assistance marchés publics, juridique, observatoire fiscal, groupement d'achats, ingénierie en urbanisme, ressources humaines, opérations d'aménagements, soit **23 721,19 € facturés**.



UN ENSEMBLE D'ACTIONS POUR UN TERRITOIRE 3D : DURABLE, DIGITAL ET DÉMOCRATIQUE



1 ÉCONOMIE ATTRACTIVE ET DURABLE, INNOVANTE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS

▶ Développer une **agriculture durable de qualité** : organisation du 34ème Concours des vins de la Vallée de l'Hérault, subventions pour des événementiels agricoles et œnotouristiques, mise en valeur des productions locales à la maison du Grand Site de France (Mas des agriculteurs, vinothèque...).

▶ Construire un écosystème favorable au **développement économique et à l'emploi** : acquisition de foncier à vocation économique, définition, création, gestion et commercialisation de parcs d'activités, accompagnement de jeunes entreprises via les hôtels d'entreprises, mise en place ou participation à des événementiels économiques, subventions à des structures économiques, nouvelles aides à l'immobilier d'entreprise...

▶ Développer une **économie touristique** de qualité et équilibrée : via la promotion, les partenariats et la stratégie numérique de l'Office de tourisme intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault, ainsi que de nombreuses animations (fête de la nature, visites guidées, soirées Place au terroir...).

Pour accompagner son action, la communauté de communes soutient différentes structures dont l'activité se porte sur le développement économique, l'emploi, le secteur agricole/viticole (12 100 € de subventions versés en 2019).

2 CADRE DE VIE DE QUALITÉ HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ

▶ Planifier et maîtriser le développement urbain :

- **L'habitat**, avec les différentes possibilités d'intervention prévues dans le programme local de l'habitat : l'accompagnement des communes pour la réhabilitation de leurs logements communaux, l'acquisition de foncier à vocation de projet d'habitat social, le soutien aux bailleurs sociaux qui assurent des

constructions à vocation sociale et aux actions de lutte contre la déqualification des centres anciens (programme de réhabilitation des logements anciens) et visant la requalification des centres bourgs (aides aux études urbaines).

- **L'urbanisme** : dans le cadre des services mutualisés, un accompagnement est proposé aux communes pour les conseiller en matière de planification urbaine, urbanisme opérationnel et analyse juridique en lien avec l'urbanisme et les communes peuvent adhérer au service autorisation du droit des sols pour l'instruction de leurs documents d'urbanisme.

- **La conduite de travaux** : dans le cadre des **services mutualisés**, la communauté de communes conduit des travaux pour le compte des communes.

▶ Agir pour la préservation du cadre de vie :

- Gestion du **Grand Site de France** Gorges de l'Hérault,

- Gestion des trois sites **Natura 2000** Gorges de l'Hérault, Montagne de la Moure et cause d'Aumelas et Garrigues de la Moure et d'Aumelas,

- Schéma de gestion de la **baignade et des activités de loisirs nautiques** et schéma de gestion et de **développement des activités de pleine nature** qui se traduisent notamment par l'aménagement de sites de pratique et la mise en œuvre d'une stratégie de valorisation du territoire.

▶ Agir pour une gestion durable de toutes les ressources : collecte des **ordures ménagères** et accompagnement des communes, des manifestations et des écoles vers l'**écoresponsabilité**, gestion de l'**eau et de l'assainissement**, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Dans ce cadre, la communauté de communes soutient ses partenaires de l'Habitat (12 999 € versés en 2019), les propriétaires dans le cadre de Rénovissime (107 355 € versés en 2019), les associations qui œuvrent pour la protection de la biodiversité (18 000 € versés en 2019), les événements sportifs de pleine nature et grands événements exceptionnels tels La Route d'Occitanie (47 000 € versés en 2019).

3 SERVICES DE LA VIE QUOTIDIENNE POUR TOUS

▶ Compléter et améliorer l'offre d'**accueil du jeune enfant** (gestion des 5 crèches multi-accueil du territoire, animation du Relais assistant(e)s maternel(le)s), créer du lien entre la petite enfance et l'école de musique intercommunal avec les ateliers « Grandir en musique », accompagner la parentalité dans sa dimension éducative et impliquer les parents dans la vie des structures.

▶ S'impliquer aux côtés des acteurs de la **jeunesse** : coordination du réseau jeunesse qui rassemble différents acteurs du territoire.

▶ Pérenniser et diversifier l'**offre de soins** : participation aux groupes de travail du Contrat local de santé du cœur d'Hérault.

Pour accompagner son action, la communauté de communes soutient des structures et associations en lien avec la petite enfance et la jeunesse (9 900 € versés en 2019).

4 CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DE VALEURS HUMANISTES

▶ Équilibrer l'implantation territoriale de la **culture** : réseau intercommunal des **bibliothèques, école de musique** intercommunale, ses concerts-événements et nouveaux ateliers de pratiques collectives, projets de rénovation de l'ancienne **abbaye d'Aniane, Argileum** - la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos...

▶ Renforcer l'élargissement des publics de la culture : animation du **service éducatif** « sites et paysages », **Contrat territorial** d'éducation artistique.

▶ Expérimenter, innover et créer : développement artistique et culturel, patrimoine : un bien partagé, et **soutien aux métiers d'art**.

Par ailleurs, la communauté de communes soutient les initiatives culturelles à visée intercommunale (87 000 € de subventions versées en 2019).